

MAI
2008

BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 42

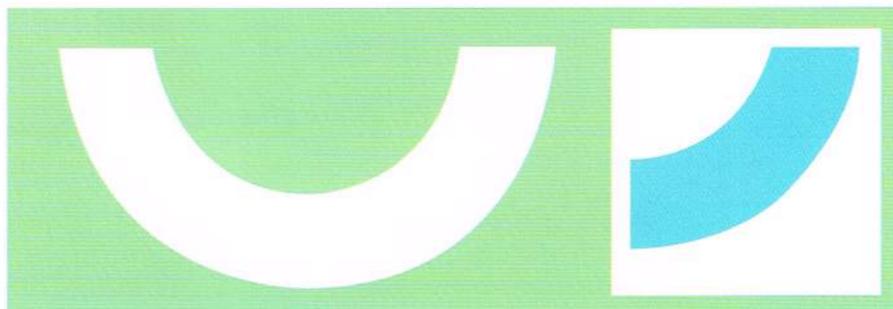
MAIRIE

Téléphone :
05 62 68 13 11

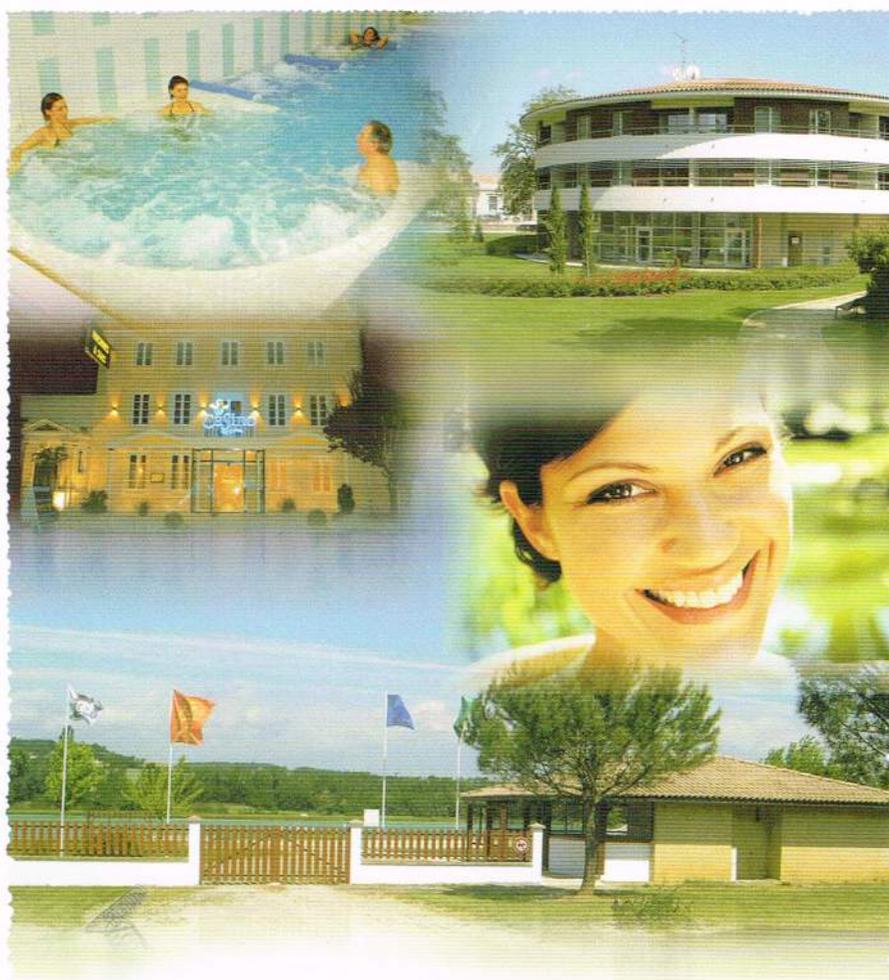
Télécopie :
05 62 68 12 96

E-mail :
Mairie.castera@wanadoo.fr

Adresse internet :
www.castera-verduzan.com



castera verduzan
VILLAGE THERMAL GERS



Sommaire

- page 1 :
Le Mot du Maire
- page 2 :
Travaux du Conseil Municipal
- page 8 :
Détails budget primitif 2008
- page 10 :
Travaux commissions
- page 16 :
Echos de la vie associative
- page 23 :
Calendrier manifestations
été 2008

Castéroises, Castérois,

Je tiens avant tout, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, à vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée en participant aussi nombreux au scrutin du 9 mars.

Voici donc le premier bulletin municipal de ce nouveau mandat de six ans. Il annonce notamment la saison estivale castéroise et ses multiples manifestations. Fédérées par IDEAL 32, c'est sous son égide que les diverses associations de la Commune se démènent, pour proposer à la population et aux estivants des événements culturels et festifs de grande qualité, tout au long de l'été. La participation de tous et en particulier des nouveaux arrivants est indispensable pour soutenir et encourager les nombreux bénévoles, sans lesquels une telle animation ne serait réalisable.

La saison 2008 a été lancée au mois d'avril avec la remarquable soirée de mode. Elle s'est poursuivie le 1^{er} juin, par une innovation avec la journée de lancement et d'ouverture de la base de loisirs. A cette occasion, l'entrée et les animations étaient gratuites.

Pour peu que l'été 2008 soit météorologiquement plus rayonnant que celui de 2007, le succès sera sans aucun doute au rendez-vous de notre programme d'animations.

Le Conseil Municipal mis en place le 14 mars s'est immédiatement remis au travail. Les adjoints Bernard Ramounéda, Pierre Agras, Elisabeth Hygonnenq et Jacques Cominotti, nos deux nouvelles Conseillères et l'ensemble du Conseil ont trouvé très rapidement leurs marques dans l'enthousiasme ambiant.

Par souci d'efficacité et compte tenu du développement de notre Commune qui implique de nouveaux besoins, il nous a semblé nécessaire de modifier le fonctionnement des services administratifs et techniques. Nous avons renforcé le secrétariat et sectorisé les services techniques (eau et assainissement ; espace vert et embellissement ; travaux et entretien), avec la mise en place depuis le mois de mai, de responsables spécifiques sous la responsabilité d'un Adjoint Délégué au Personnel.

Les dossiers importants de rénovation de la station de pompage d'eau potable de Coulom, de création d'une nouvelle station d'épuration et du PAE sont en cours d'avancement pour une réalisation prévue à l'horizon 2009-2010. En revanche dès l'automne, le chantier de réfection de la traverse du village, depuis la place de l'ancien marronnier jusqu'au carrefour de la route de Bezolles, va débiter pour une durée de quatre à cinq mois. Les gros travaux, seront réalisés en deux tronçons et sous circulation alternée, afin de préserver l'accès permanent aux habitations et aux commerces. Ce projet fera l'objet dans le courant de l'été, d'une réunion d'information publique afin d'informer les riverains et les commerçants sur son déroulement. La réfection de la chaussée est prise en charge par le Département, la Commune assurant les travaux des réseaux et des trottoirs pour un coût d'environ 500 000 €. Les inévitables désagréments inhérents à ce type de chantier seront sans nul doute rapidement oubliés à la vue et à l'usage d'une rue principale rénovée et sécurisée.

Enfin, à l'automne toujours, Castéra devrait bénéficier de l'implantation d'une station de radio. En effet, DFM 930 installe ses émetteurs place de la bascule. Cette radio associative, couvrant un secteur qui s'étend de Nérac à Auch, sera un outil supplémentaire d'animation et de promotion de notre Commune.

En attendant ces événements futurs, permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous un excellent été 2008.

Le Maire,

Jean-Michel GARCIA

TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Mise en place du Conseil Municipal et des Commissions:

Une mandature s'achève, une autre commence. Ainsi, avant de vous présenter la composition du nouveau Conseil Municipal, nous souhaitons rendre hommage à Pierre Espiet pour son engagement comme Maire de Castéra pendant 13 ans. Il a su poursuivre avec perspicacité, efficacité et professionnalisme, l'œuvre engagée avant lui par le Sénateur-Maire Aubert Garcia. Et c'est sous son impulsion que des projets comme la création de nouveaux lotissements, l'arrivée du Casino, la nouvelle caserne des pompiers, la maison de retraite, la nouvelle école, ou encore l'aménagement de la traverse du village, ont pu voir le jour.

D'autre part, pour mener à bien le traitement des différents dossiers, les équipes municipales successives ont bénéficié depuis 27 ans des apports techniques d'Edith Arilla, qui a assisté efficacement les élus et l'ensemble des Castérois dans leurs démarches administratives. Nous la remercions pour ces 27 années passées au service de la Commune.

Depuis le 18 février Isabelle Dupuy notre nouvelle secrétaire de Mairie lui a succédé, non sans qu'Edith ait contribué au transfert de sa connaissance des nombreux dossiers en cours.

Bonne retraite à Edith et bienvenue à Isabelle !

Il faut aussi remercier et féliciter pour leur engagement au service de la Commune, Agnès Simonet-Makles et Claude Nef, élus de la précédente mandature.

Le nouveau Conseil Municipal présidé par notre Maire Jean-Michel Garcia, pourra compter durant les six prochaines années sur l'engagement permanent de quatre Adjoints ; Bernard Ramounéda, Pierre Agras, Elisabeth Hygonnenq et Jacques Cominotti et sur différentes Commissions. Ces Commissions sont destinées à étudier et approfondir les projets de la Commune. Elles sont composées d'élus qui travaillent les dossiers et d'un rapporteur choisi parmi les élus, qui rend compte des conclusions de sa Commission, au Conseil Municipal, seul habilité à prendre les décisions.

Commission des Finances :

Elle a pour objet la préparation et le suivi du budget de la Commune.

Composition : Mmes Hygonnenq et Darlot ; MM.Garcia, Espiet, Ramounéda, Agras, Bourdieu, Cominotti, Carpentier.

Rapporteur : M.Garcia.

Commission Eau et Assainissement :

Elle étudie tous les problèmes liés à la qualité de l'eau, au pompage et à sa distribution. Elle s'occupe également de l'assainissement.

Composition : Mme Toninato, MMAgras, Carpentier, Espiet, Bourdieu.

Rapporteur : M.Agras.

Commission Voirie et Affaires agricoles :

Elle fait le suivi de l'état des 21,5 kilomètres de voies communales et des chemins ruraux

Composition : Mmes Cazarré et Maza, MM.Bourdieu, Fabrega, Lapeyre, Cominotti et Carpentier.

Rapporteur : M. Cominotti.

Commission Urbanisme, Environnement et Patrimoine :

Pour cette commission tout est dit dans le titre on peut en préciser, cependant, l'objectif qui est de parvenir à rendre notre commune belle et accueillante, en améliorant le paysage urbain et en préservant le patrimoine de la commune.

Composition : Mmes Hygonnenq, Cazarré, Toninato, Darlot, Maza, MM.Agras, Ramounéda et Knepper.

Rapporteur : M.Agras.

Commission Matériel :

Cette commission évalue l'utilité de location ou d'achat de matériel en liaison avec les employés municipaux.

Composition : MM.Cominotti, Lapeyre, Bourdieu, Carpentier et Fabrega.

Rapporteur : M.Cominotti.

Commission des Affaires scolaires :

Les élus communaux se préoccupent de l'épanouissement et du bien-être des enfants de la commune. Au sein de la commission des affaires scolaires, ils étudient les questions touchant aux bâtiments, à la restauration, et à tout ce qui touche la vie de l'école en général.

Composition : Mmes Cazarré, Hygonnenq, Toninato et MM.Agras et Knepper.

Rapporteur : Mme Hygonnenq.

Commission Bulletin et Communication :

Les élus de cette commission réalisent entièrement le bulletin, depuis la rédaction jusqu'à la mise en page sur CD-ROM, à partir des délibérations du Conseil Municipal et des rapports des différentes commissions.

Composition : Mmes Hygonnenq, Maza, Cazarré, MM. Knepper et Agras.

Rapporteur : Mme Hygonnenq.

Commission Lac :

En collaboration avec le responsable Richard Bergamo, la commission prépare la saison estivale et élabore les projets pour l'avenir du site.

Composition : Mmes Hygonnenq, Toninato, Maza et MM.Espiet, Bourdieu, Lapeyre.

Rapporteur : Mme Hygonnenq.

Commission Affaires Sociales :

Cette commission sert de relais vers les instances sociales du canton et organise l'opération « Colis de Noël » pour les personnes retraitées, vivant seules sur notre Commune.

Composition : Mmes Hygonnenq, Darlot, Maza et M.Ramounéda.

Rapporteur : M.Ramounéda.

Commission Travaux et Commission d'Appels d'Offres :

C'est une commission réglementaire, chargée d'assister à l'ouverture des plis en réponse aux appels d'offres lancés par la Commune, pour la réalisation de gros travaux. Elle s'occupe aussi du suivi de ces travaux en participant aux réunions hebdomadaires de chantier.

Composition : Mme Hygonnenq, MM.Ramounéda, Espiet, Bourdieu, Carpentier et Fabrega.

Rapporteurs : Mme Hygonnenq et M. Ramounéda.

Délégués aux EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) :

Communauté des Communes « Cœur de Gascogne » :

Titulaires :MM.Espiet , Garcia, Agras.

Suppléants :MM.Knepper, Carpentier ,Ramounéda.

Syndicat D'Electrification de Vic-Fezensac : MM.Ramounéda et Carpentier.

SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable) Auch nord – SPANC :

uniquement pour les questions d'assainissement

M. Agras, Mmes Hygonnenq et Maza.

SICTOM de Condom (Service Inter Communal de Traitement des Ordures Ménagères) :

Titulaire : Mme Cazarré, Suppléante : Mme Maza.

Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Assainissement de la Vallée de l'Auloue : MM Fabrega et Bourdieu.

Syndicat Intercommunal de défense contre les crues de la Baïse : MM Lapeyre et Fabrega.

Pays d'Auch : les délégués sont M. Pierre Espiet (titulaire) et M. Pierre Agras (suppléant).

Association de jumelage de Rixheim : les représentants sont Mme Elizabeth Hygonnenq (titulaire) et Mme Joëlle Toninato (suppléante).

***Organisation du Travail et Administration
du Personnel:***

Notre Commune s'agrandit et le travail d'entretien s'accroît. Les employés municipaux sont donc de plus en plus sollicités et de ce fait, nous avons décidé de mieux les accompagner dans l'organisation de leur travail. Jacques Cominotti sera donc désormais chargé des relations avec les employés municipaux. Sur décision du Conseil, il est délégué à l'établissement des plannings, à la répartition des tâches et au suivi de leur exécution.

Voici les nouveaux horaires d'ouverture des bureaux à partir du 1^{er} juin 2008 :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,

et le premier samedi du mois de 9h00 à 12h00

Monsieur le Maire vous reçoit :

- le lundi de 14h00 à 16h00,

- le mardi et le jeudi de 14h00 à 15h30. 9h00 - 12h00.

Mme Hygonnenq ou M. Ramounéda reçoivent sur rendez-vous,

les vendredis, de 14h00 à 17h00.

Convention entre la Commune et le Conseil général, sur la RD 930:

Le Conseil Général a donné délégation à Monsieur le Maire, pour signer la convention suivante, concernant les travaux de la RD 930.

La Commune organise les travaux, elle les suivra et en réglera le coût. Le Conseil Général remboursera les travaux qui lui incombent, sous forme de fonds de concours et de subventions. Ces travaux débiteront fin septembre, pour se dérouler sur une période de 4 à 5 mois.

Inauguration de la place Aubert Garcia :

Sur proposition de Pierre Espiet et après approbation à l'unanimité du Conseil Municipal, la place située entre la Mairie et le Monument aux Morts est baptisée place Aubert Garcia.

Son inauguration a eu lieu le samedi 26 janvier, en présence d'une assemblée d'élus du département et de très nombreux Castérois, venus très nombreux rendre hommage à cet homme dont le nom mérite de rester dans la mémoire collective.

Mise en sécurité, rue de la Guinguette :

Par mesure de sécurité et en raison des risques accrus aux heures d'entrée et de sortie de la nouvelle école, le Conseil a décidé de fermer à la circulation la sortie du lotissement de la Guinguette vers le stade de football.

Panneau STOP devant le Florida :

A la suite de nombreuses réclamations d'usagers, le Conseil propose de remplacer panneau « STOP » situé à l'intersection de la RD 930 et de la RD 42, par une balise de « Céder le Passage ». Cette demande est transmise au service des routes du Conseil Général.

Nettoyage de la Voirie :

L'association Aster propose une prestation de nettoyage de la rue principale, pour un montant de 200 € HT par jour.

Alain Blanc ayant repris son travail, le Conseil suggère de revoir cette proposition ultérieurement.

***Mise en place d'un service minimum d'accueil,
dans les écoles maternelles:***

Le Ministère de l'Education Nationale propose aux Communes d'assurer un service minimum d'accueil des élèves, moyennant une contribution versée par l'Etat. Cette contribution est affectée en fonction du nombre d'élèves effectivement accueillis. Elle ne permettra donc pas de garantir pour la Commune, le financement de cette charge, qui s'ajoute à de nombreux autres transferts de responsabilités et de compétences incombant à l'Etat, sans réelle affectation de moyens correspondant. Le Conseil se prononce contre cette disposition.

Exercice du droit de préemption :

Après acquisition de la parcelle utilisée pour la construction de l'école maternelle, la partie restante a fait l'objet d'une déclaration d'intention d'aliéner. En effet, la parcelle AW 379 d'une superficie de 6 991 m², représente un intérêt pour la Commune qui doit préserver des réserves foncières. Le Conseil donne son accord et charge Monsieur le Maire d'effectuer les démarches afférentes à cette acquisition, dont le prix est évalué à 56 000 €.

***Desserte en énergie électrique d'un futur
lotissement à Chinchon :***

La SNC située à Vitrolles (13) a déposé un permis de construire pour la réalisation d'un lotissement de 19 pavillons individuels à caractères sociaux. La desserte en électricité de ce lotissement entraîne une participation financière pour la Commune de 20 000 €, sans perception de la Taxe Locale d'Equiperment (TLE). Ce dossier est transmis au Syndicat Départemental d'Electrification, afin d'étudier la possibilité de l'inclure dans un programme de voiries et réseaux.

Devis d'aménagement de trottoirs :

A la suite de travaux d'électricité côté rue du Parc, un devis a été établi par la société STPAG, pour le réaménagement du trottoir du Casino. Le montant total de ces travaux s'élève à 5 756,60 € HT. Avis favorable pour la réalisation de ces travaux.

Achat d'un broyeur :

Les services techniques de la commune ont besoin de remplacer le petit broyeur. M. DESSUS propose un devis s'élevant à 3 229.20 €, pour un broyeur à fléaux de marque PERUGINI.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à cet investissement.

Autorisation au Percepteur:

Dans le cadre des impayés que connaît la Commune lorsqu'elle émet certains titres de recettes, il est possible d'autoriser le receveur municipal à effectuer les poursuites jusqu'au commandement de payer

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette procédure.

Plan d'Aménagement d'Ensemble:

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 26 mars 2008 pour donner un avis sur le choix du candidat qui assurera la maîtrise d'œuvre du Plan d'Aménagement d'Ensemble.

L'entreprise SEBA de Toulouse a été retenue. Le Conseil Municipal suit cet avis.

Adhésion au CNAS:

La loi du 19 février 2007 oblige les collectivités territoriales à inscrire à leur budget des dépenses au titre de l'action sociale en faveur de leurs agents. De nombreuses collectivités adhèrent au CNAS (Comité National d'Action Sociale) qui offre de multiples services aux agents des collectivités territoriales adhérentes. La cotisation annuelle représente 151.84 € par agent. Accord à l'unanimité.

Comptes Administratifs 2007 de la Commune:

Budget	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Commune	878 367.36 €	1 599 946.08 €	1 046 133.31 €	612 703.71 €
Service des eaux	56 996.48 €	115 456.11 €	67 962.06 €	143 036.03 €
Base de loisirs	122 668.04 €	171 013.52 €	106 580.52 €	107 030.76 €
CCAS	598.85 €	3 784.30 €	3 183.68 €	2 920.42 €
Thermes	997.47 €	2 154.34 €		

Les comptes administratifs de la Commune sont approuvés à l'unanimité, lors de la séance du 25 février 2008.

Vote des Taux des Taxes:

M. le Maire propose de maintenir encore cette année les taux des 3 taxes, à savoir :

- Taxe d'habitation : 17.31 % - ce qui donne un produit de 111 113 €.
- Taxe foncier bâti : 35.69 % - ce qui donne un produit de 173 596 €.
- Taxe foncier non bâti : 134 % - ce qui donne un produit de 52 528 €.

C'est donc une somme de 337 237 € qui sera portée au chapitre 73 du budget de la Commune.
Accord à l'unanimité.

Budget Primitif 2008 de la Commune:

M. le Maire donne lecture des propositions pour les budgets primitifs 2008 de la commune, du service des eaux et de l'assainissement, de la base de loisirs, du CCAS et des thermes. Il procède chapitre par chapitre en donnant les détails pour chaque ligne budgétaire. (Voir dossier en pages centrales de ce Bulletin Municipal).
Les budgets s'équilibrent (dépenses et recettes) comme suit :

Budget	Fonctionnement	Investissement
Commune	1 319 463 €	3 431 151 €
Service des eaux	145 234 €	726 983 €
Base de loisirs	133 630 €	145 715 €
CCAS	5 452 €	
Thermes	3 782 €	6 655 €

Les membres de l'assemblée, après en avoir délibéré, émettent à l'unanimité un avis favorable aux propositions budgétaires de M. le Maire.

Détails Explicatifs du Budget Primitif 2008 Voir Présentations pages 12 et 13

BUDGET DE FONCTIONNEMENT : RECETTES :

- Produits services du domaine : comprend notamment :
 - Les concessions du cimetière et les taxes funéraires.
 - Les redevances du domaine public pour EDF et Télécom.
 - La Cantine de l'école et des locations diverses.
- Impôts et taxes : comprend notamment:
 - Les recettes du Casino : 500 000 €.
 - Les contributions directes : Taxes Foncières bâti et non bâti, et taxe d'habitation: 337 000 €.
 - la taxe professionnelle est désormais prélevée par la Communauté de Commune.
- Dotations Etat, Péréquation : comprend notamment :
 - Les Dotations forfaitaires de l'Etat : Environ 250 000 €.
 - Des compensations sur taxe professionnelle, taxe foncière et taxe d'habitation : 42 800 €.
 - Remboursements sur frais de personnels : 45 200 €.
 - Remboursements sur fonctionnement école : 19 550 €.
- Produits Financiers : comprend notamment :
 - Remboursement intérêts base de loisirs.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT : DEPENSES :

- **Achat et variations de stocks** : comprend notamment :
 - Les charges d'eau, d'électricité, de combustible, de carburant, d'alimentation, de petit équipement, de fournitures d'entretien, de fournitures pour voirie, de fournitures administratives, de vêtements de travail, et de fournitures scolaires.
- **Services extérieurs** : comprend notamment :
 - Location de nacelles, entretien de terrains municipaux, des bâtiments, de la voirie, assurances des chantiers comme l'école, documentation.
- **Autres services extérieurs** : comprend notamment :
 - Indemnités comptable régisseur, annonces, fêtes et cérémonies, publicité, affranchissements, télécom.
- **Autres charges de gestion courante** : comprend notamment :
 - Indemnités des élus 25 000 €.
 - Service incendie 25 900€.
 - Subventions aux associations 47 668€.
 - Subvention budget annexe 87 414 €.
- **Charges Financières** : comprend notamment :
 - intérêts d'emprunts 18 165 €.

BUDGET D'INVESTISSEMENTS : RECETTES :

- **Dotations, fonds divers et réserves** : comprend notamment :
 - Remboursement TVA : 27 353 €.
 - Taxe Locale d'Equipement : 5 000 €.
 - Excédent de fonctionnement capitalisé : 652 710 €.
- **Subventions** : comprend notamment :
 - Subvention Région : 7 600 €.
 - Subvention Département : 140 483 €.
 - Subvention Syndicat d'électrification : 13 100 €. Dotation nouvelle école (DGE) : 65 437 €.
 - Plan d'Aménagement d'Ensemble (PAE) : 896 000€.
- **Dépenses Financières** : comprend notamment :
 - Emprunt : 334 472 €.

BUDGET D'INVESTISSEMENTS : DEPENSES :

- **Achat de terrain d'immobilier et de matériels** : comprend notamment :
 - Achat Terrains : 100 000 €.
 - Achat d'immobilier : 50 000 €
 - Remplacement de véhicule : 5 000 €.
 - Achat d'un broyeur : 4 000 €.
 - Achat matériel cantine : 1 000 €
- **Investissements 2008** : comprend notamment :
 - Ecole Maternelle + Eglise : 212 000 €.
 - Réfection sanitaires école primaire : 20 000 €.
 - Drainage parc Lannelongue : 3 000 €.
 - Plan d'Aménagement d'Ensemble (PAE) : 1 120 000 €.
 - Voirie et Eclairage Public (Traverse du Village): 440 000 €

TRAVAUX DES COMMISSIONS :

Lac – Base de Loisirs :

2008 : La Commission s'est réunie le 6 mai, afin de faire le point sur les préparatifs de la saison

Le budget prévisionnel présenté reste stable par rapport à 2007.

Des panneaux publicitaires 4m x 3m seront apposées aux environs d'Auch, du 9 au 16 juillet.

La Commission propose de garder les tarifs inchangés.

L'opération « Eté Jeunes » est renouvelée sous l'autorité de la Communauté de Communes et de sa Directrice Mme Le Gal. Le nombre de jeunes castérois inscrits est en augmentation cette année.

Les travaux projetés en fin de saison 2007 ont été réalisés. Le planning 2008 de mise à disposition du personnel est prêt. Les surveillants de baignade resteront les mêmes qu'en 2007.

Fête à la base de loisirs :

L'ouverture de la base de loisir s'est faite le 1^{er} juin. A cette occasion l'entrée est restée libre pour tous.

L'équipe a mis en place une animation d'accès gratuit pour les petits comme pour les grands, sous forme de jeux gonflables.

Par ailleurs le Casino a offert l'après-midi, un spectacle récréatif.

Commission Environnement :

Elle s'est réunie avec le responsable des espaces verts de notre village, pour examiner les points de fleurissement, avant que ne soit refaite la traversée du village, programmée pour l'automne 2008.

Les différentes zones ont été ainsi recensées : foirail, entrées nord et sud (jachères fleuries), place Lannelongue, square du 11 novembre, tous les massifs et vasques, les entourages d'arbres...

Ont été évoqués ensuite les réseaux d'eau servant à l'arrosage et notamment l'installation d'un système de goutte-à-goutte sur la rue centrale en fonction des points de fleurissement à définir au moment des travaux de l'automne prochain (jardinières au sol comme rue de la Guinguette). L'objectif est de rendre l'arrosage le moins contraignant possible. Ainsi, des prises électriques devront être replacées sur l'avenue des Thermes.

Un réaménagement de l'entrée de la route d'Auch (au niveau de la chicane côté droit) est envisagé avec une réfection du piétonnier, un engazonnement et une modification au niveau du fossé, si possible.

Les points de dépôts collectifs de poubelles seront habillés par un écran végétal qui dissimulera les bacs (genre tonnelles).

De nouvelles jardinières ont été commandées pour remplacer certaines, défectueuses et de mauvaise qualité. (Société Atech).

Il est étudié également l'achat de quelques nouvelles poubelles métalliques fixes, malgré un prix prohibitif.

Il est aussi envisagé de compléter le mobilier urbain par quelques bancs.

Du terreau en vrac sera commandé à Pyrénées Tourbe, compte tenu du prix très avantageux et au vu de la quantité nécessaire.

Commission des Affaires Scolaires :

Le Conseil d'Ecole s'est réuni le 17 mars 2008 sous la présidence du Directeur de l'école Philippe Gay.

Etaient présents M. le Maire et 3 élus de la Commission des Ecoles, les représentants des parents d'élèves et les enseignants, à l'exception d'Odile Monpéat, excusée.

1. Bilan à l'école maternelle :

P. Gay fait le bilan des 3 mois écoulés et signale quelques points sur lesquels il faudra se pencher :

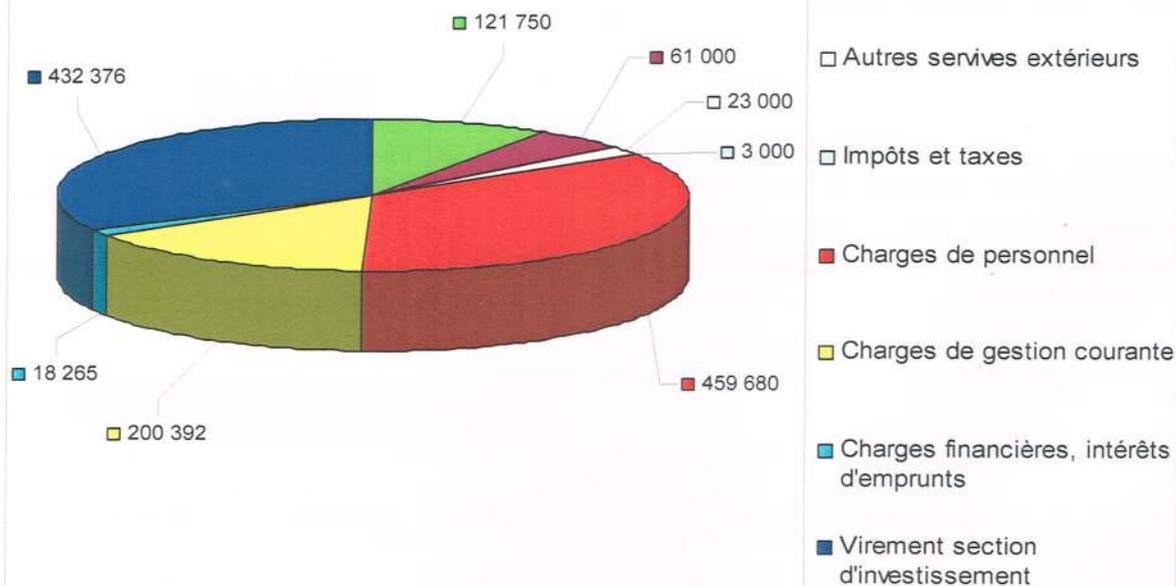
- Le revêtement du préau est un peu rugueux.
- Ramassage scolaire, Pierre Perne arrête à la fin du mois et on ne connaît toujours pas son remplaçant.
- Avancer l'heure du repas des petits d'un quart d'heure pour éviter que les grands ne sortent à 13 h30 et que les petits ne se couchent trop tard pour la sieste.
- M. le Maire dit que ce problème risque de durer tant que la restauration ne se fera pas à la maternelle.
- Autre possibilité : retarder la reprise des cours à 13 h45 et la sortie à 16 h45.
- Cloisonnement des toilettes : en cours de commande
- Mise en place d'anti pince-doigts aux toilettes avec un groom pour plus de sécurité.
- Trop de pression à la fontaine des sanitaires.

Par ailleurs, devant la vétusté des toilettes du primaire, un projet de rénovation va être lancé avec une réorganisation complète et mise en place d'un lave-mains et d'un bac pour le nettoyage du matériel.

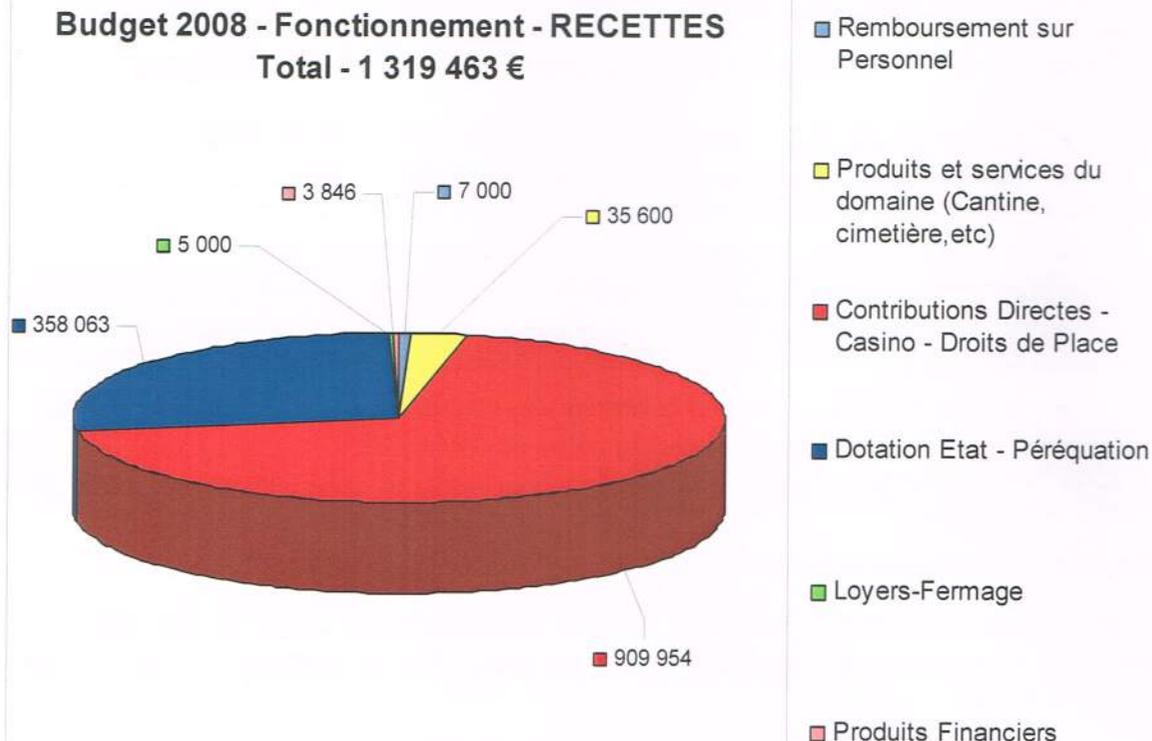
... Suite du Compte-Rendu, Page 14 ...

- Budget Primitif 2008 de la Commune -

Budget 2008 - Fonctionnement - DEPENSES Total 1 319 463 €

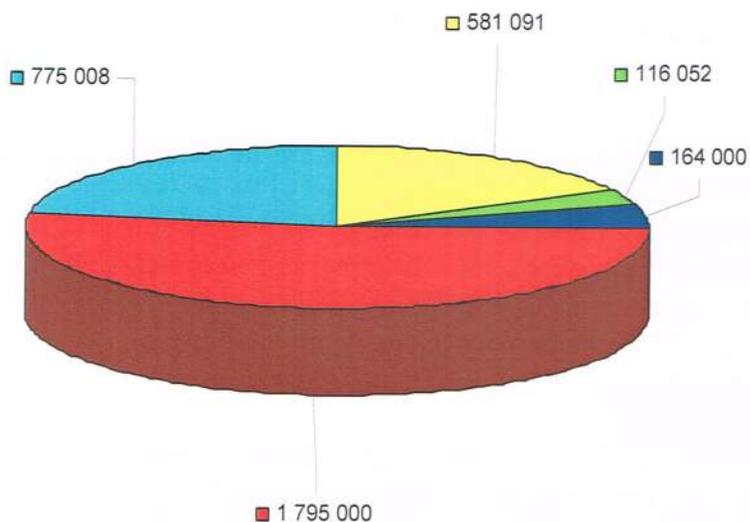


Budget 2008 - Fonctionnement - RECETTES Total - 1 319 463 €



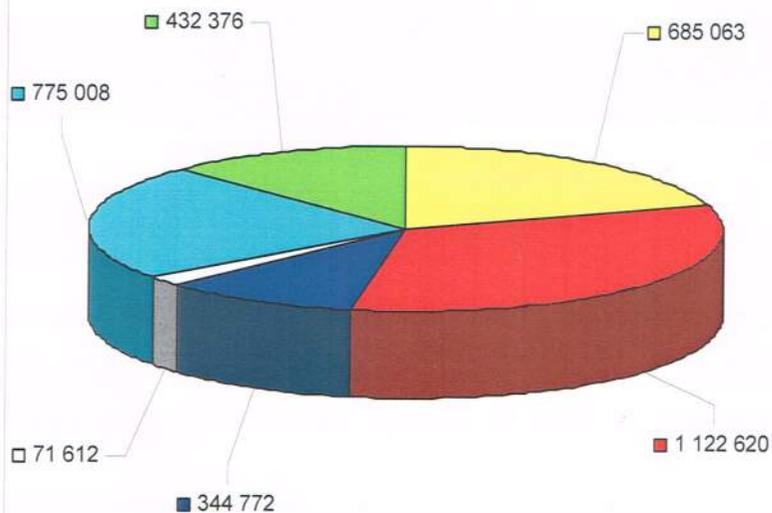
- Budget Primitif 2008 de la Commune -

Budget 2008 - Investissements - DEPENSES Total 3 431 151 €



- Déficit d'investissement
- Emprunt
- Acquisition de terrains et Achat de Matériels
- Investissements 2008
- Opération d'Invest. sous mandat - RD 930

Budget 2008 - Investissement - RECETTES Total - 3 431 451 €



- Dotations, Fonds divers et réserves
- Subventions
- Emprunt
- Remboursement Emprunt Capital
- Opération d'Invest. Sous Mandat - RD 930
- Virement de la Section de Fonctionnement

... Suite du Compte-Rendu de la Commission des Affaires scolaires :

2. Compte-rendu des activités :

- Parution du journal scolaire : « le petit castor »
- Dans le cadre de la confection de poteries dans la classe de Nathalie, les élèves ont été amenés à effectuer la cuisson de leurs oeuvres à Auch et ils en ont profité pour faire une visite culturelle de la ville. De même Nathalie confectionne des lampes.
- Les CE2 et CM ont passé 3 jours à Aire sur Adour pour s'investir dans une activité « cirque » qui sera le thème retenu pour la fête de l'école.

3. Projets en cours :

- Toutes les classes participent au projet de réalisation de peinture acrylique sur toiles de 1m2 qui seront exposées au pont de la Treille à Auch.
- La désormais traditionnelle exposition des travaux des enfants au Casino aura lieu le samedi 24 mai. L'accès à la nouvelle salle d'exposition étant interdit aux mineurs, un autre lieu est à définir avec les responsables du Casino.
- Un projet photo avec l'A.P.E. ayant pour thème : « mon village »
- Réalisation d'une affiche par classe, genre mosaïque avec une photo prise par chaque enfant.
- Fête de l'école : vendredi 27 juin en préliminaire de Festif Pompiers.
- Le repas se fera à la salle omnisport pour éviter la manutention.
- Les CE vont réaliser un jeu en bois avec un jeune handicapé. Au-delà du travail de construction, le but est de sensibiliser les enfants au monde du handicap.

4. Expérimentation des nouveaux livrets de compétences :

Malgré le peu d'informations qu'il possède, Ph. Gay explique ce que devrait être cet outil. Il s'agit pour l'instant de la phase d'expérimentation avant la généralisation. Parmi les critères proposés, les enseignants ont choisi d'évaluer la maîtrise de la langue française.

5. Questions diverses :

En ce qui concerne le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité), un exercice est prévu le 29 mai.

INFORMATIONS DIVERSES :

Agence de l'eau Adour - Garonne :

L'Agence de l'eau Adour-Garonne instaure sur sa circonscription administrative une redevance pour modernisation des réseaux de collecte, au titre de la période 2008-2012.

Cette redevance qui s'ajoute à la redevance pour pollution d'origine domestique, s'élève à 0,15 € par mètre cube.

***L'assistante sociale, Mademoiselle Cazaubon du Bureau de la solidarité départementale assure une permanence à Castéra, rue du 8 mai, les mercredis après-midi de 14h00 à 18h00.
Téléphone : 05.62.68.13.72***

Notre Communauté de Communes « Cœur de Gascogne » a mis en place avec le Pays d'Auch, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. Celle-ci se déroulera jusqu'en juin 2009. Vous pouvez donc soumettre vos projets aux correspondants indiqués ci-dessous.



AMELIORATION DE L' HABITAT

DES AIDES AUX PROPRIETAIRES

Des Aides

Pour les logements occupés par leur propriétaire sous condition de ressources.

Pour les logements locatifs: logement déjà loué, logement vacant et local à transformer en logement

Les travaux doivent permettre la mise aux normes minimales d'habitabilité du logement (chauffage, salle d'eau et WC intérieurs...)

* **les travaux classiques**

chauffage central, équipements sanitaires, mise aux normes de l'électricité, ventilation des logements, isolation thermique et phonique, toiture, assainissement et réseaux...

* **les travaux de sortie de péril ou d'insalubrité**

avec remise aux normes du logement.

* **les travaux d'accessibilité et d'adaptation aux personnes en situation de handicap**

les travaux de maintien à domicile des personnes âgées

remplacement de la baignoire par une douche, aménagement des accès, adaptation du rez-de-chaussée notamment dans les bourgs...

* **les travaux favorisant le développement durable**

isolation thermique et acoustique, économie d'énergie ou d'eau, pompe à chaleur, chauffe-eau et chauffage solaire...

* **les travaux relatifs à la sécurité des personnes**

pose de garde-corps... élimination des peintures ou revêtement contenant du plomb, des matériaux en amiante...

Les Travaux Aides

POUR CONNAÎTRE LES AIDES ADAPTEES A VOTRE CAS
PRENDRE CONTACT AVEC MH. BELLEVILLE ou S. DONNEZ

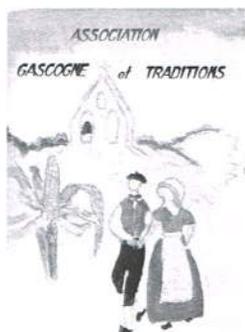
- en téléphonant au **05 61 48 87 88**
- par mail karlpetersen@wanadoo.fr
- aux **permanences en Mairie**

MASSEUBE	1er mardi du mois	de 10h00 à 12h00
PAVIE	2ème Mercredi	de 10h00 à 12h00
ROQUELAURE	3ème Jeudi	de 10h00 à 12h00
MONTESQUIOU	3ème Jeudi	de 13h30 à 15h30

Retrouvez toutes les informations concernant notre Commune et le calendrier des manifestations sur notre site Internet :

www.castera-verduzan.com

Gasconne et Traditions



Bonjour, je suis la dernière née des associations Castéroises, et je me nomme « Gasconne et Traditions ».

De la volonté des organisateurs des fêtes Gasconnes, est née le 19 décembre 2007 l'Association Gasconne et Traditions. Pourquoi ? Pour une efficacité accrue dans la réalisation des fêtes (démarches, contrats, aides financières, subventions etc...).

Au cours de l'assemblée constituante, un conseil d'administration a été élu, en voici sa composition :

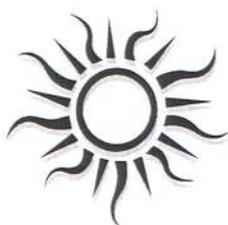
- Président/co-président, Messieurs Jean Claude LAPEYRE et Michel SAUTON.
- Secrétaire, Madame Françoise SAINT MARTIN.
- Secrétaire adjoint, Madame Elisabeth HYGONNENQ.
- Trésorier, Madame Françoise KNEPPER.
- Trésorier adjoint, Thibault VRIELYNCK.
- Membres, Mesdames Patricia COUET et Danièle MAZA.

A ce jour, plus de trente Castéroises et Castérois ont adhéré à l'association. Toutes les bonnes âmes sont les bienvenues.

Actuellement, la préparation des fêtes Gasconnes 2008 est en pleine effervescence, mais pour autant, l'association participe activement à l'élaboration de la journée sportive des Foyers Ruraux du Gers le 15 juin prochain.

Voilà, une toute jeune association, déjà à l'ouvrage dans le cadre d'I.D.E.A.L. 32 auprès d'autres associations.

Rejoignez nous afin de faire évoluer la culture Gasconne, et à très bientôt.



Club Beau Soleil

Bonjour à toutes et à tous,

Voilà bientôt l'été, le soleil et les manifestations importantes du village.

Nos deux lotos ont fonctionné normalement. La sortie à Dax et la journée en Tarn et Garonne furent un succès, mais nous manquons de candidats. Cela devient de plus en plus difficile, aussi n'oubliez pas de vous faire connaître auprès de Mme Cominotti, pour les voyages à venir, ou pour tout renseignements les concernant.

L'initiation à l'informatique a bien démarré. Les cours ont lieu le lundi soir à 20h30 et le jeudi à 14h30. Les « élèves » sont assidus. Nous redémarrerons en septembre... Avis aux personnes intéressées.

L'après-midi « couture » se déroule le lundi, mais nous envisageons d'ajouter un soir par semaine si des personnes le souhaitent. Nous pourrions adapter cette soirée à de nouvelles options.

Le club, les adhérents et moi-même vous souhaitons de bonnes vacances et nous vous retrouverons à la rentrée.

Les Amis du Vieux Castéra



Ce premier trimestre a surtout été consacré pour notre association aux démarches en direction d'entreprises et sociétés. En effet, dans le but de trouver des mécènes aidant au financement, nous avons envoyé en février de nombreuses plaquettes présentant le projet de restauration de l'église. L'intérêt de sauvegarde de ce patrimoine bâti, désacralisé depuis de longues décennies, était bien souligné : il s'agit d'aller vers la création d'un centre culturel dans un environnement naturel riche et à préserver. Pour le moment nous n'avons pas de suites favorables.

Une urgence est apparue : le mauvais état du toit de l'église. Pour consolider la poutre principale un étau a été placé. D'autre part le couvreur a jugé utile de remonter les tuiles.

Les prochaines animations inscrites à notre programme : randonnée pédestre avec «Gascogne et Traditions » le 19 juillet à l'occasion des Fêtes gasconnes et randonnée-théâtre le 21 septembre « Contes à réchauffer » avec les Truculents gascons dans le cadre des Fêtes du Patrimoine.

Le chemin de randonnée pédestre numéro 2 qui traversera Peyrouau et Mounouat après le Vieux Castéra est en cours de réalisation (tracé et dégagement)

Il est possible d'adhérer à l'association en joignant la Présidente 05 62 68 12 25



MERCI à chacun pour leur participation à nos activités.

Nous profitons de ces lignes pour remercier toutes les personnes qui ont aidé par leurs dons, leur présence, leur soutien logistique ou leurs pâtisseries et sans qui nos fêtes ne seraient pas ce qu'elles sont.

L'Association des Parents d'Elèves a rempli, cette année encore, son rôle d'animateur extrascolaire dans la **bonne humeur** et pour **le plaisir** de chacun.

Ainsi, le **loto** du 15 février 2008 a permis à bon nombre de participants de gagner des cadeaux utiles, de valeur ou originaux ; Les enfants ont pu profiter de parties réservées avec des lots correspondants à leur âge.

Une soirée festive où chacun a trouvé son compte, entre les cadeaux, les pâtisseries et les bonbons.

Ensuite, le 11 avril 2007, nous avons découvert de nombreux costumes, tous plus beaux les uns que les autres, dans un défilé musical arrosé de confettis. Après avoir brûlé un Monsieur **Carnaval** coloré (réalisé par les enfants du CLAE), nous avons partagé l'apéritif de l'amitié.



D'autre part, l'APE n'oublie pas son rôle de soutien aux animations scolaires. Une subvention vient d'être versée à la coopérative scolaire afin de cofinancer les sorties des élèves de l'école de Castéra-Verduzan. La participation des parents étant ainsi diminuée d'autant.



De plus, afin de soutenir les projets d'activités scolaires, l'A.P.E. a réalisé en collaboration avec les instituteurs de toutes les sections, une affiche présentant des photos du village prises par les enfants de l'école.

Enfin, pour clôturer dans la bonne humeur l'année scolaire, après la fête de l'école le 27 juin 2008, les bénévoles de l'A.P.E. organisent le 28 juin 2008 une Kermesse.

Lors de cette journée au parc, de nombreux jeux pour tous les âges seront proposés et les plus malins pourront gagner de nombreux lots.

Nous vous attendons nombreux pour ce dernier rendez-vous festif de l'année scolaire.

Appel : Nous aurons besoin de personnes volontaires pour nous aider à tenir les stands de jeux. Merci de nous contacter :

- Véronique Mascarenc (maman de Vincent, Grande section ; Mathilde, CE1) ; Jean-François Zumalacarregui (papa de Manon, CE2) ; Anne Oeillard (maman de Mathilde Brulé, CE2) ; Nicolas Bernis (Mathilde Brulé, CE2) ; Maryline Rinaldi (maman de Théo, CP ; Ugo, Petite section) ; Valérie Del Cerro (maman de Amélia, Grande section ; Prescillia, CE1) ; Danielle Puntrello (maman de Ema, CP) ; François Chevalérias (papa de Maylis, CE2 ; Lou-Anne, Grande section) ; Gaëlle Pizzolato (maman de Hugo, CP ; Flavio, Moyenne section) ; Laure Dubois (maman de Emma et Léa, CE1 ; Florent, CE2) ; Céline Pérès (maman de Alexis, CP ; Mathias, Petite section) ; Marie-Pierre Deprada (maman de Théo, CE2 ; Hugo, Petite section) ; Delphine Respaut (maman de Kilian, CP ; Tristan, Petite section)

la
petite
pierre

La Peyrette
32360 JEGUN
05 62 68 19 00
fax 05 62 68 19 01
www.petitepierre.net
petitepierre@free.fr



Visitez notre nouveau site internet: www.petitepierre.net
avec diaporama des travaux, infos spectacles..

LES 10 ANS DE LA PETITE PIERRE!

Qui aurait cru en 1998 que Cyril Puertolas et Dimitri Votano, comédiens passionnés se lançant dans le projet fou d'édification d'un lieu culturel au milieu des champs, seraient encore et plus que jamais là, 10 ans après, avec toujours plus de projets!

La tournée des 10 ans
Alors pour fêter cela la Petite Pierre et les cie Kiroul et Vendaval réalisent cet été une tournée exceptionnelle de leurs quatre nouvelles créations 2008 sur tous les villages de Coeur de Gascogne!!!

En 10 ans, petit parcours chiffré...

- Une présence de dix ans sur le département du Gers.
- La rénovation en cours de la Peyrette, métairie du XVIII^e siècle
- 600 personnes le 30 juin 2007 pour l'inauguration de sa chapelle salle de spectacle
- 80 000 spectateurs pour les spectacles des compagnies Kiroul et Vendaval.
- 8 000 spectateurs depuis 2001 pour le festival « n'Amasse pas mousse » à Castéra-Verduzan.
- 50 bénévoles chaque année sur notre festival
- 7 000 spectateurs pour la diffusion locale (90 représentations dans 50 villages du département)
- 2 250 enfants et adultes qui ont fréquenté nos ateliers.
- 60 stages de théâtre, danse, clown... sur le lieu auxquels 600 personnes ont participé.
- 100 artistes qui sont venus en résidence depuis 2002, soit 40 compagnies.
- 20 personnes employées depuis 1998 (emplois fixes ou intermittents)
- 4 000 personnes qui reçoivent chaque mois le « P'tit caillou » bulletin d'info mail des actualités

20 et 21 septembre
Festival n'Amasse pas mousse
7^{ème} édition
à Castéra-Verduzan

30 représentations sur 2 jours, du théâtre, de la danse, des concerts et cette année quatre spectacles spécialement pour les enfants!
Vous trouverez tout le détail de ces rendez-vous en allant sur www.petitepierre.net ou en nous appelant au 05 62 68 19 00

Les ateliers théâtre de la Petite Pierre: entre théâtre d'ombre, vidéo et expression

Mariette Delinière sous l'impulsion de la Communauté de Communes Coeur de Gascogne et en concertation avec chaque centre de loisirs emmènent les enfants dans des bulles de théâtre empreintes de poésie et d'imaginaire. Au printemps c'est au tour des enfants de Roquelaure et de Castéra-Verduzan tandis que la petite troupe de l'atelier hebdomadaire de Roquefort crée un spectacle de théâtre d'ombre, visite le théâtre d'Auch, va voir des spectacles et rencontre des artistes!

STAGES

Clown - 21-25 juillet
Ecrire et jouer - 23 au 31 août
+ d'infos au 05 62 68 19 00

RENDEZ-VOUS SPECTACLES

Une fois par mois, venez nous retrouver pour une pièce de théâtre, un concert ou des projections!!!

JUIN

samedi 28 et dimanche 29 juin **La 25^{ème} image**, projection vidéo, la Petite Pierre
L'association la 25^{ème} image investit la Petite Pierre pour deux jours de projections vidéos et de rencontres avec les réalisateurs. De grands moments à ne pas manquer!

JUILLET AOUT SEPTEMBRE

La tournée des 10 ans de la Petite Pierre et des compagnies Kiroul et Vendaval

JUILLET

vend 18, 22h30 - Ordan Larroque - "Alone"
mercr 23, 21h - St Jean Poutge - "La honte de la famille"
jeud 24, 21h - Mirepoix - "La honte de la famille"
vend 25, 21h - Cézan - "La honte de la famille"
sam 26, 21h - Jegun - "La honte de la famille"
dimanche 27 juillet, 18h30
Castéra-Verduzan - "La honte de la famille"

mercr 30, 21h - Peyrusse Massas - "Les contes : réchauffer"

AOUT

entre le 30 juillet et le 10 août, date à déterminer, 21h - Lavardens - "Les contes : réchauffer"
jeud 7, 18h30 - Roquelaure - "Les contes : réchauffer"
mercr 13, 21h - Castillon-Massas - "Alone,"
vend 15, 21h - A déterminer - "La honte de la famille"
sam 16, 21h - A déterminer - "La honte de la famille"
dim 17, 18h30 - Sainte-Christie - "La honte de la famille"

SEPTEMBRE

sam 13 sept, 20h30 - Roquefort - "Le voyage extraordinaire"
dim 14 sept 20h30 - A déterminer - "Le voyage intr ordinaire"
mard 16 sept, 20h30 - Merens - "Le voyage intr ordinaire"
mercredi 17 sept 20h30 - St lary, village castral - "Le voyage intra ordinaire"
jeudi 18 sept, 20h30 - Antras - "Le voyage intra ordinaire"

La Cie Kiroul

Une année foisonnante

La honte de la nouvelle famille, spectacle jeune public créé en partenariat avec les enfants des écoles de Jegun, Lavardens, Auch, Ordan-Larroque et Fleurance éclôt au printemps avec une série de représentations dans le département.

Les **Fautifs** quant à eux partent sur les routes de France pour présenter leur création "Comment va la terre? Elle tourne!". Cyril Puertolas crée un nouveau spectacle "Le Voyage intra-ordinaire", la pièce C est jouée au mois de mai à Toulouse et Eric Durnez reprend les **Contes à réchauffer**. Quel programme!!

La Cie Vendaval

Nouvelle création: Alone, una chica del monton

L'équipe sera dans le village d'Ordan Larroque du 13 au 18 juillet pour préparer une représentation inédite du spectacle "Alone"...

Société Hippique



A l'approche de l'été, l'activité de la Société Hippique va reprendre.

Cette année, **huit réunions** se dérouleront sur l'hippodrome de « Baron ».

Le samedi 5 juillet à partir de 14 h, l'hippodrome ouvrira ses portes en organisant comme chaque année :

« la Fête du Cheval »

Outre les activités habituelles proposées aux enfants telles que : poneys, structure gonflable, jeux divers, goûter...de nouveaux divertissements hippiques seront proposés aux petits et aux plus grands :

- **Parcours de sulky à pédales,**
- **Baptêmes de sulky à deux places (accompagné par un professionnel)**
- **Sensibilisation pédagogique aux métiers du Cheval et des courses**
- **(Stand de l'AFASEC, Ecole de Mont de Marsan)**
- **Spectacle des Ecuries de l'Armagnac**

A partir de 20 h, un **dîner avec animations** clôturera cette journée.

Eric HERNANDEZ, traiteur à Saint-Lary assurera la saison 2008 « Aux Berges de l'Auloue ».

- **Le Dimanche 6 Juillet, à partir de 8 h**, la journée commencera par un « **vide-greniers géant** » dans l'enceinte de l'hippodrome.

A partir de 12 h : Repas aux Berges de l'Auloue

A partir de 14 h 30, Courses hippiques

Au programme, **4 courses de trot et 4 courses de galop.**

L'accès de l'hippodrome sera gratuit pour tous les visiteurs les 5 et 6

- **Le Mercredi 23 Juillet**, deuxième point fort la saison,
« Journée Tourisme et Vacances »

Outre les animations proposées aux enfants, un **repas gastronomique** sera proposé au Restaurant à partir de 12 h ainsi qu' **une tombola gratuite dotée de produits du terroir et de séances thermo ludiques à l'établissement thermal de Castéra-Verduzan.**

A partir de 14 h 30, Courses hippiques : au programme, **5 course de trot, 2 cross.**

Grand Prix du Conseil Général, Quarté+ régional.

- **Le Mercredi 13 Août** , troisième point fort de la saison,
Journée Franco-Anglaise

La réunion aura lieu en semi-nocturne (à partir de 16 h).

La promotion de l'hippodrome auprès d'un groupe d'anglais, fervents admirateurs des courses hippiques résidant dans le département, a permis d'organiser une journée où ils seront présents en grand nombre.

Au programme des courses, **4 courses de trot et 4 courses de plat.**

Grand Prix du Casino de Castéra-Verduzan.

La soirée se terminera par un **dîner avec animations à partir de 20 h.**

- **Le Lundi 25 Août**, dernier point fort de la saison,
« **Fête locale** ».

Les animations enfants seront assurées à partir de 14 h 30.

Au programme, 6 courses de trot et 1 steeple.

Le Grand Prix de Castéra-Verduzan, Epreuve qualificative du Circuit des Grandes Epreuves du Sud Ouest servira de support à un quarté plus et à une course nationale PMU.

Calendrier intégral de la saison 2008

Dimanche 6 juillet (14 h 30)	Lundi 18 août (14 h 30)
Mercredi 16 juillet (14 h 30)	Lundi 25 août (14 h 30)
Mercredi 23 Juillet (14 h 30)	Mercredi 27 août (14 h 30)
Mercredi 13 Août (16 h)	Lundi 1er octobre (13 h 30)

Le prix des entrées est maintenu à **5.5 €** (gratuité enfants et mamans les 23 juillet et 25 Août).

Les cartes de sociétaires pour les personnes qui veulent soutenir ou participer à la vie de la société sont fixées à **32 €**. Elles permettent l'entrée gratuite pour toutes les réunions hippiques.

Nous espérons la participation nombreuse des habitants de la Commune et les en remercions par avance.

FOYER DES JEUNES

Pour cette nouvelle saison 2008, le Foyer de Jeunes et d'Education Populaire prend un nouveau souffle. En effet, certains anciens qui ont beaucoup donné de leur temps et de leur énergie ont laissé la place aux plus jeunes, tout en restant disponibles si nécessaire.

C'est donc avec grand plaisir, que nous accueillons cette nouvelle génération, qui semble très motivée pour animer notre beau village. Nous restons tout de même toujours ouverts à tous ceux, jeunes ou moins jeunes, qui voudraient rejoindre notre équipe.

Notre buvette à ouvert le 1^{er} mai et ce jusqu'à fin septembre. Tout au long de cette saison, de nombreuses animations seront organisées, en commençant le dimanche 15 juin, par le rassemblement sportif des foyer ruraux. Puis le 21 juin, nous participerons à la fête de la musique et enfin notre fête locale se tiendra du 22 au 25 août.

Nous souhaitons à tous un bel été 2008 !



Associations, Sociétés et Clubs Castérois

- **Amicale des Sapeurs Pompiers** : Co-Pdts Melle GABOULOFF S et M RIEIRA L.
Castéra Verduzan, 05 62 68 19 64
- **V C C R G Basket** : Pdt M Raoult C., 4, quai des maronniers - Auch,
06 89 84 03 12 – Secrétariat 05 62 28 51 89
- **Club Beau Soleil** : Pdte Mme SAUTON Anne-Danielle MARCOU M, Castéra Verduzan, 05 62 68 ~~17 93~~ 11-99
- **Commerçants/Artisans** : Pdt M ZADRO JC, Av. des Thermes, Castéra Verduzan,
05 62 68 13 77
- **Festif' Pompiers Castéra**: Pdt M RINALDI JJ, Castéra-Verduzan : 06 07 12 60 53
- **F.N.A.C.A, Amicale des Anciens Combattants** : Pdt M LAPEYRE JC, Guillot du Haut,
Castéra Verduzan, 05 62 68 13 21
- **Football Club Castéra Verduzan** : Pdte Mme Chantal Bonnet – 4, rue de l'Amitié,
Castéra-Verduzan, 05 62 64 50 46
- **Foyer des Jeunes** : Pdte Mme Jacqueline De Campo PORTAL J.,
35, avenue Claude Bordenave Castéra-Verduzan, 05 62 68 14 47
- **IDEAL** : Pdt M AGRAS P, rue du Lac, Castéra Verduzan, 05 62 68 14 39
- **La Petite Pierre** : Pdt M Combes M., 32360 « En Boubé » Roquelaure, 05 62 68 19 00
www.petitepierre.net; petitepierre@free.fr
- **Les Amis du Vieux Castéra** : Pdte Me MAZA D., Le Vieux Castéra, 05 62 68 12 25
- **Musicoli** : Pdte Mme VOTANO S, La Bourdette, 32360 Jégun, 05 62 64 56 33
- **Office du Tourisme et du Thermalisme en "Cœur de Gascogne"** : Pdt M RAMOUNEDA B,
Av. des Thermes, Castéra Verduzan, 05 62 68 13 22
- **Parents d'Elèves** : Pdtes Mme Mascarenc V. et Mr Zumalacarregui JF, Castéra Verduzan,
05 62 68 19 86
- **Saint Hubert Castéroise** : Pdt M AGRAS P, rue du Lac, Castéra Verduzan, 05 62 68 14 39
- **Société Hippique** : Pdt M Fitte M., « Pardiac », Larroque Saint Sernin, 05 62 68 11 03
- **Société de Pêche** : Pdt M PALLARES G, LeHiton, Castéra Verduzan, 05 62 68 12 58
- **Gascogne et Traditions** : Pdts Mrs JC Lapeyre et M. Sauton, Castéra-Verduzan, 05 62 68 13 21



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS ESTIVALES 2008

JUIN

Dimanche 1 ^{er} :	Fête de la base de loisirs
Samedi 7 :	Spectacle (Casino)
Dimanche 8 :	Audition de Musicoli
Samedi 14 :	Société de pêche
Dimanche 15 :	Rassemblement sportif des Foyers Ruraux du Gers
Vendredi 20 :	Palet Gascon
Samedi 21 :	Fête de la musique – Feu de la Saint-Jean
Vendredi 27 :	Fête de l'école Festival musiques Sapeurs-Pompiers
Samedi 28 :	Festival musiques Sapeurs-Pompiers Kermesse de l'APE Concours de pétanque
Dimanche 29 :	Festival musiques Sapeurs-Pompiers

JUILLET

Vendredi 4 :	Concert (Casino)
Samedi 5 :	Fête du cheval
Dimanche 6 :	Vide-grenier et courses hippiques à l'hippodrome
Vendredi 11 :	Concert du Casino Concours de pétanque
Samedi 12 :	Théâtre (Casino)
Lundi 14 :	Concert, repas, feu d'artifice
Mercredi 16 :	Courses hippiques
Vendredi 18 :	Animation à la base de loisirs
Samedi 19 et dimanche 20 :	Fête Gasconne
Mercredi 23 :	Courses hippiques
Vendredi 25 :	Concert musique classique (église) Concours pétanque
Samedi 26 :	Journée Sapeurs-Pompiers



AOUT

Samedi 2 :	Concert (Casino)
Dimanche 3 :	30 ^{ème} Foire à la brocante
Vendredi 8 :	Concert (Casino) Concours pétanque
Samedi 9 :	Spectacle (Casino)
Mercredi 13 :	Courses hippiques
Samedi 16 :	Concert (Casino)
Lundi 18 :	Courses hippiques
Vendredi 22 :	Concert (Casino)
Vendredi 22 au lundi 25 :	Fête locale
Lundi 25 :	Courses hippiques Palet gascon
Mercredi 27 :	Courses hippiques

SEPTEMBRE

Samedi 13 :	Concert (Casino)
Dimanche 14 :	Loto du club Beau Soleil
Samedi 20 et dimanche 21 :	Festival de théâtre "N'amasse pas mousse"

OCTOBRE

Lundi 6 :	Courses hippiques
Dimanche 19 :	Loto du club Beau



EXPOSITIONS :

Toute l'année le Casino (1^{er} étage) vous propose différentes expositions – entrée libre —
Programme détaillée sur le programme culturel du Casino.

Liste non exhaustive du 16/05/08 – sous réserve de modifications